

LA MAIN-D'ŒUVRE INVISIBLE : LES FEMMES DANS LES COMMUNAUTÉS MINIÈRES ARTISANALES DU MALI

Chaque jour, des milliers de femmes vivant dans les communautés minières artisanales du Mali contribuent à un secteur qui soutient l'économie locale. Pourtant, malgré leur travail, elles restent largement invisibles : exclues de la propriété foncière, des services financiers et des rôles décisionnels. Ces inégalités, profondément enracinées dans les traditions et les structures économiques, empêchent les femmes de tirer pleinement profit d'un secteur qui dépend pourtant de leur labeur.

Dans un contexte où les enjeux liés aux droits, à l'égalité et à l'autonomisation sont de plus en plus cruciaux, combler ces écarts devient une priorité incontournable. À travers des recherches de terrain et en conformité avec les exigences canadiennes en matière d'égalité de genre, le projet Femmes et Enfants des Communautés Minières Artisanales (FEMA) a documenté les défis auxquels les femmes font face dans les communautés minières et les moyens qu'elles mettent en œuvre pour faire évoluer les choses. L'Étude Genre (ACS+) de FEMA intitulée « Analyse comparative entre les sexes+ (ACS+) et égalité des genres dans les communautés minières artisanales », a été réalisée à partir des données recueillies entre 2022 et 2023. Le présent article met en lumière les principales conclusions de cette étude, démontrant que la promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation économique des femmes dans les communautés minières artisanales du Mali favorise un changement positif, renforce la résilience et contribue à un développement local inclusif.



Femmes du village Sekohamata commune de Sitakily dans un site minier

Un secteur fondé sur l'inégalité

Bien que la législation nationale appuie l'égalité entre les sexes, le secteur de la mine artisanale reste régi par des systèmes traditionnels qui favorisent massivement les hommes, limitant l'accès des femmes à la terre, aux ressources financières et aux opportunités économiques.

- Propriété foncière : À Kéniéba, seulement 2 % des femmes possèdent des terrains miniers, contre 44 % des hommes. L'attribution des terres est contrôlée par les chefs coutumiers (Dougoutiguis et Tombolomas), qui accordent rarement la priorité aux demandes des femmes, les rendant dépendantes de leurs proches masculins.
- Barrières financières : Les femmes ont un accès très limité au crédit, seulement 2 % disposant d'un financement formel. En revanche, le recours aux prêts informels les expose à des taux d'intérêt excessifs et à une dépendance financière envers les commerçants et les intermédiaires.
- Écart de revenus selon le genre : Dans toutes les activités liées à l'exploitation minière, les femmes gagnent considérablement moins que les hommes. Dans le commerce de l'or, les hommes gagnent jusqu'à sept fois plus que les femmes, accentuant les disparités économiques.

Ces inégalités ne sont pas que des chiffres – elles influencent concrètement la vie quotidienne des femmes, limitant leur capacité à investir, à développer une activité ou à assurer la stabilité financière de leur famille. Leur exclusion des ressources économiques est aggravée par leur faible représentation dans la gouvernance locale : 72 % des femmes ne participent pas aux décisions collectives, et seulement 10,6 % occupent des postes de leadership, bien en deçà du quota national de 30 %.

Les structures de gouvernance traditionnelles – qui contrôlent l'accès à la terre, aux permis miniers et aux opportunités économiques – restent dominées par les hommes, privant les femmes de voix dans les décisions qui affectent leur subsistance. Leur marginalisation économique est ainsi renforcée.

Des femmes qui résistent : briser les barrières et porter le changement

Malgré ces obstacles systémiques, les femmes des communautés minières s'organisent activement pour changer les choses. À travers des mouvements communautaires, des groupes d'épargne et des coopératives, elles remettent en question leur exclusion et créent de nouvelles opportunités économiques.

1. ACCÉDER À LA TERRE ET AUX FINANCEMENTS

Pendant des décennies, l'attribution des terres et le contrôle des ressources financières ont suivi des règles informelles au profit des hommes. Mais les efforts collectifs des femmes commencent à changer la donne :

- À Dialafara, des négociations menées par des femmes avec les chefs de village ont permis une augmentation de 57 % de la propriété foncière féminine – une preuve que le changement est possible quand les communautés s'impliquent.
- Les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) offrent une alternative aux prêts prédateurs. Grâce à ces groupes d'épargne, les femmes peuvent mettre en commun leurs ressources, investir dans de petites entreprises et finalement retrouver leur autonomie financière. En effet, les participantes à cette étude ont rapporté une augmentation de 20 % de leurs économies et un meilleur accès au capital d'investissement.

Ces avancées restent à un stade préliminaire, mais elles montrent que l'autonomisation économique des femmes est en marche.



Femmes du village Segreya commune de Dabia dans un site minier

2. DIVERSIFIER LES SOURCES DE REVENUS AU-DELÀ DE LA MINE

Bien que l'activité minière génère un revenu, elle est souvent synonyme d'instabilité économique. Privées de ressources et de pouvoir sur les marchés, les femmes sont confinées à des postes peu rémunérés et dangereux. Pour s'en affranchir, nombreuses sont celles qui se tournent vers d'autres activités où elles ont plus de contrôle.

- L'agriculture, la transformation agroalimentaire et le commerce deviennent des voies viables vers l'indépendance économique. Les femmes engagées dans le maraîchage rapportent des revenus plus élevés et plus stables que celles actives dans les mines artisanales.

Selon l'étude Genre (ACS+) de FEMA, les femmes maraîchères gagnent en moyenne 48 611 FCFA par mois, contre 43 417 FCFA pour les hommes dans le même secteur – une inversion rare des tendances habituelles. Le rapport souligne aussi que le maraîchage et la transformation agroalimentaire offrent un meilleur potentiel de stabilité financière que l'exploitation minière, appuyant la stratégie de FEMA de promouvoir la diversification économique comme levier d'autonomisation durable.

- Quinze coopératives féminines ont été créées avec l'appui de FEMA, renforçant le pouvoir de négociation collectif des femmes et leurs débouchés commerciaux.

L'étude montre que les coopératives jouent un rôle clé dans le renforcement de la résilience économique des communautés minières artisanales. Elle recommande de structurer les groupes féminins autour de modèles coopératifs afin d'élargir leur accès aux ressources financières, à la formation et aux marchés. Cela permettrait aux femmes de négocier de meilleures conditions de travail, de diversifier leurs revenus et de renforcer leur indépendance économique.

3. PRENDRE LEUR PLACE DANS LA PRISE DE DÉCISION

L'exclusion économique des femmes est étroitement liée à leur sous-représentation dans les instances de gouvernance. Même là où elles jouent un rôle économique central, elles sont écartées des postes ou des sphères de décision.

L'étude Genre (ACS+) de FEMA confirme que cette marginalisation économique résulte de leur faible représentation : 72 % des femmes ne participent pas aux décisions collectives, et seules 10,6 % occupent des postes de leadership. Les autorités traditionnelles conservent le pouvoir sur l'attribution des terres et des ressources, ce qui perpétue l'exclusion des femmes.

Mais les dynamiques évoluent :

- Les groupes de plaidoyer féminins se développent, portant la voix des femmes dans les forums décisionnels.
- Avec l'appui du projet FEMA programmes de formation au leadership leur donnent les compétences nécessaires pour s'impliquer dans la gestion coopérative, la planification financière et la gouvernance communautaire.

Les progrès sont lents, mais ces initiatives posent les bases d'un futur où les femmes ne seront pas seulement des travailleuses, mais des actrices de décision au sein de leurs communautés.

Perspectives : les droits économiques des femmes comme moteur de changement

Le thème Droits, Égalité et Autonomisation, ne doit pas rester un slogan, Il incarne un véritable appel à transformer en profondeur les systèmes qui perpétuent les inégalités.

- Quand les femmes possèdent des terres, elles peuvent investir et bâtir une richesse durable. Mais l'accès limité à la propriété foncière entrave encore leur stabilité économique.
- Quand elles accèdent au crédit, elles créent des entreprises qui nourrissent des familles et renforcent les économies locales. Les femmes membres des AVEC ont 35 % plus de chances d'obtenir des prêts à long terme.
- Quand elles dirigent, les communautés deviennent plus inclusives, stables et prospères.

Que faut-il faire maintenant ?

- Étendre les programmes d'inclusion financière comme les AVEC pour garantir l'accès des femmes au capital.
- Renforcer la mobilisation communautaire pour faire évoluer les normes culturelles autour de la propriété foncière.
- Promouvoir des alternatives économiques stables et indépendantes en dehors du secteur minier.
- L'autonomisation économique ne consiste pas uniquement à fournir des ressources aux femmes : il s'agit aussi d'éliminer les barrières systémiques qui les maintiennent en marge depuis trop longtemps.



Femmes du village Sekohamata commune de Sitakily dans un site minier

4. CONCLUSION : UNE ÉCONOMIE MINIÈRE PLUS INCLUSIVE EST POSSIBLE

Les femmes des communautés minières du Mali et particulièrement celles de Kéniéba n'attendent plus que le changement vienne à elles. Elles s'organisent, tissent des réseaux et créent des opportunités économiques là où il n'y en avait pas. Le projet FEMA les accompagne dans leurs efforts pour obtenir des droits fonciers, accéder aux financements et exercer des responsabilités décisionnelles.

Alors que le Canada poursuit ses engagements en faveur de l'égalité des genres dans sa politique d'aide internationale, comprendre ces défis locaux est essentiel. De nombreuses entreprises canadiennes, ONG et programmes gouvernementaux investissent pour une exploitation minière responsable en Afrique. Inclure les femmes dans ces initiatives peut favoriser une croissance plus équitable et durable. La Politique d'aide internationale féministe du Canada met l'accent sur l'autonomisation économique des femmes à l'échelle mondiale. Le projet FEMA s'inscrit pleinement dans cette vision, en s'attaquant aux obstacles systémiques et en générant des opportunités concrètes pour les femmes dans les communautés minières.

En tant que Canadiens, appuyer un développement éthique et inclusif, c'est non seulement faire preuve de solidarité, mais aussi investir dans un avenir plus juste et durable. Le chemin reste long, mais une chose est claire : quand les femmes disposent des moyens de réussir, elles transforment leur communauté.

Le Projet FEMA

Le projet Femmes et Enfants des Communautés Minières Artisanales (FEMA) au Mali est mis en œuvre par Cowater International de 2022 à 2027. Il est financé par le gouvernement du Canada (48 milliards FCFA, soit 9,9 millions CAD) et B2GOLD (225 millions FCFA, soit 464 800 CAD).

FEMA vise à obtenir les résultats suivants dans les communautés minières du cercle de Kéniéba :

- Améliorer les opportunités économiques pour les femmes et les adolescentes ;
- Réduire la présence d'enfants sur les sites miniers et promouvoir l'égalité des genres ;
- Renforcer la gouvernance locale du secteur minier artisanal, tout en atténuant ses impacts négatifs sur les communautés, notamment en matière d'environnement et de genre.

Le projet est mis en œuvre dans 20 villages répartis sur quatre communes du cercle de Kéniéba : Dabia, Dialafara, Kéniéba et Sitakily, dans la région de Kayes. En plus de collaborer avec les autorités nationales et locales — dont le ministère des Mines et de la Géologie, les services techniques déconcentrés et les municipalités — le projet s'appuie sur la contribution des ONG canadiennes Impact et Right to Play.

Découvrez nos recherches sur la gouvernance minière à Kéniéba : <https://projetfema.com/>

